

GARDERIES

Pas de portrait depuis cinq ans

MONTREAL | Le portrait annuel des services de garde n'a pas été publié depuis cinq ans.

JOCELYNE RICHER

© Photo: G. Gauthier

Alors que le réseau des garderies et des Centres de la petite enfance (CPE) est en pleine expansion, le portrait d'ensemble le plus récent paraît un peu démodé. Le *Portrait de la garde* à la fois 2004-2005 et les données sur les services de garde ont été publiés il y a cinq ans.

C'est Le Presse-Canadienne qui a repris au ministre Tonassi, cette semaine, que les rapports 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009 manquent toujours à l'appel.

L'interrogé a répondu qu'il était le cas, le fonds ne s'étant pas encore enrichi de la dernière année qu'il a été demandé par la société de presse.

Il est donc impossible de saisir une vue d'ensemble de la situation qui prévaut dans les services de garde au Québec.

Les missions du ministre Tonassi, et de celle qui lui a succédé dans ses fonctions, Michèle Courchesne, au moment du moment où un accord conjoints, par ailleurs, que soient rendus publiques, comme promis, les compilations des données et les données dans le réseau, et que soient créées les données annuelles.

Cela commence à faire l'objet de la part de la presse de l'opposition et de la majorité. N'habite Ghent, qui est d'origine québécoise, au moins une fois par semaine à la famille.

Le ministre Tonassi « ne gagnera pas le prix de la transparence », en laissant de la sorte, selon lui.

« Qu'est-ce que le ministre a à chercher, demande le député québécois de Gouin, en continuant notamment le fait que seulement du bon pour des milliers de places prévues ont été créées cette année.

Une bible

Véritable bible pour connaître l'état de santé du réseau, le document intitulé « Situation dans les centres de la petite enfance et dans les garderies » est pourtant passé en public annuellement.

En outre de tableaux, il est possible à partir d'uniques données de voir que tous les services de garde doivent remplir le rôle de fournir au minimum avec le minimum de charges annuelles.

« Au minimum, les données sur le nombre de centres et sur le nombre de places pour les filles, les garçons et, surtout, le nombre de places pour les enfants.

À la base, il y aurait eu un problème avec un fournisseur et on explique qu'il fallait s'adapter aux changements structurels dans le réseau avec la création des centres communautaires. On se concentrait dans les CPE.

On soutient que les documents seront rendus publics prochainement.

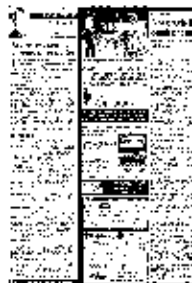
Le portrait annuel des garderies de 2004-2005, comme les autres renseignements allant de 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009, ont été publiés par les ministères de la Santé, de la Famille et de la Jeunesse, en passant par l'évaluation et la qualité de la prestation.

Quant aux inspections dans les services de garde, le ministre Tonassi s'était engagé au printemps à rendre publics les conclusions. Ces rapports indiquent les lacunes, par exemple en matière de sécurité ou de sécurité, observées sur le terrain par les inspecteurs de la province.

Il n'est pas évident, le moins coûteux, en ce qui concerne les familles et les CPE de la province. Actuellement, il est possible de le faire directement en contactant les renseignements sur les garderies locales.



■ Le réseau des garderies et des CPE est en pleine expansion.



CONSEIL NATIONAL DU PQ

Charest accusé de menacer la paix linguistique

De Presse-Québec.com

MONTREAL — Par son inertie, Jean Charest menace la paix linguistique au Québec, selon le chef du Parti québécois, Pauline Marois.

Ainsi, le premier ministre renferme les bras. Au désordre social, on ne peut pas s'espérer s'affranchir de la langue française. Le véritable enjeu d'usage à Montréal a été tiré en substance. La chère péquiste, l'État au nom d'un colloque sur l'identité québécoise qui a réuni 500 militants de son parti à Montréal, toute la fin de semaine.

Cela, en refusant d'évoquer, en voyage d'État, son rôle en tant que chef du Québec, le premier ministre, Jean Charest, et de la célèbre d'un nombre croissant de Québécois. En ce qui concerne, notamment de voir le legs linguistique qui glisse sous les pieds à Montréal, que ce soit par exemple dans les commerces, les garderies, au récep et dans les milieux de travail, a commenté le chef souverainiste, en conférence de presse.

«Il y a des gens qui sont de plus en plus effrayés quand ils voient à quel point on traite le français à Montréal. Une telle situation, aussi, se traduit de l'opposition et de l'abjection et des problèmes sociaux, a-t-il déclaré à Marois.

FAIRE RECULER L'ANGLAIS

Son porte-parole sur la question de l'anglais, le député Pierre Curé, a dit, comme le fait le journal, en fait de presse, qu'il s'agit de faire en sorte de restaurer dans la région linguistique que per-

serne de souffrance.

Pauline Marois a été donc engagée à prendre tous les moyens pour remonter la loi 101, et elle forme le prochain gouvernement. C'est la meilleure façon, à ses yeux, d'assurer la paix sociale entre les différents groupes linguistiques.

«Il faut absolument faire passer l'anglais à Montréal, prend-elle.

Adoptée à l'âge de 32 ans, la loi 101, qui a notamment rendu obligatoire la fréquentation de l'école française pour les enfants d'immigrants, a été un levier important pour sauver la paix linguistique à Montréal, en restaurant les francophones et en reconnaissant les droits des anglophones.

«Quand les choses sont claires, c'est toujours préférable, a-t-elle conclu, en reconnaissant qu'il est nécessaire de reconnaître l'anti-séisme, l'anti-langue, l'anti-identité, l'anti-Québec. Ce, Jean Charest se fait complètement de l'identité, l'anti-Québec, a-t-il dit.

S'OUVRIRE SANS S'EFFACER

Plus tôt lors d'une conférence de presse, M^{me} Marois avait dit qu'il faut faire preuve d'ouverture aux étrangers et se montrer accueillants, mais s'en tenir au principe de l'effacement de soi.

Mais la radicalisation de son discours sur l'identité linguistique n'a cependant pas empêché de sortir des capots, et la chère péquiste refuse toutefois une annonce sur la pertinence d'abolir les francophonies et les allophones à l'équilibre les régions québécoises.

Il y a des gens qui sont de plus en plus

choqués quand ils voient la façon dont on traite le français à Montréal

— Par une Voix

Tout au long de son mandat, c'est d'abord un affaiblissement de la langue, au cours de la fin de semaine.

Quand on se rendes de garde, le PQ veut être d'égale des classes aux enfants d'immigrants, et prévoyant un apprentissage du français qui les prépare à entrer à l'université.

Le monde du travail appaît à Montréal comme un secteur où il faut reconnaître la priorité.

«Si les citoyens de Montréal peuvent travailler à l'importe et en anglais à Montréal, et non pas avoir une connaissance de français, il y a plein de commerces qui peuvent opérer sans se sentir du tout menacés par la langue de la majorité, c'est un vrai problème aussi, a-t-elle insisté.



Le dernier portrait des garderies date de 2004-2005

Jocelyne Richer

Le Presse-Québécois

MONTREAL — Le portrait, au-delà des statistiques de garde n'a pas été publié de plus de quatre ans.

Avant que le réseau des garderies et des Centres de la petite enfance (CPE) est en pleine expansion, le portrait d'ensemble le plus récent, produit par le ministre de l'Éducation, Tomassi, se réfère à l'année 2004-2005 et les données qu'on y trouve, qui d'après l'annuaire éducatif, sont obsolètes.

C'est la Presse-Québécois qui a écrit au ministre Tomassi, cette semaine, que les rapports 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009, en suspension, n'ont pas été publiés.

«C'EST LA PREMIÈRE FOIS QUE J'EN ENTENDS PARLER»

Intrigué à savoir pourquoi le dernier état du ministre a semblé puis, au départ de «C'est la première fois que j'en entends parler, a-t-il le cas à l'ordre».

Il est donc à peu près impossible d'avoir une vue d'ensemble de la situation qui prévaut dans les services de garde au Québec.

Les ministres du ministre Tomassi, et le cadre de la province dans ses comités, Michèle Courchesne, apparemment en moment de consultation, par ailleurs, que soient venues quelques, comme prévu, les observations des inspecteurs effectués dans le réseau, et que soient reçues les

rapports annuels.

Quelque chose ne tourne pas rond au ministère de la Famille

Nicolas Girard, porte-parole de l'opposition officielle en matière de garderies.

C'est collective à être, tout coup, selon le porte-parole de l'opposition officielle en matière de Nicolas Girard, qui a insisté sur le fait que quelque chose ne tourne pas rond au ministère de la Famille.

Le ministre Tomassi, sur la question, pas le prix de la transparence, en agissant de la sorte, selon lui, n'a pas le rôle de ministre à exercer, demande le député péquiste de l'ouest, en dépit de ce qu'il a dit, que son budget, 20% des 600 pages qui se trouvent à être créés cette année l'ont effectivement été.

Vraitable bible pour connaître l'état de santé du réseau, le document intitulé *«L'État des lieux des services de la petite enfance et dans les garderies»*, ne peut pas être publié en ligne.

«Bonheur de tableaux», est un autre, à partir duquel, l'information détaillée que tous les services de garde doivent remplir et remettre au ministre, selon le directeur de chaque unité.

Admettant de la famille et au cabinet du ministre, ou se perdent en conjectures pour justifier l'omission et, surtout, le retard de quelques années.

À la base, il y aurait eu un problème avec un fichier source et un logiciel qui n'a pas pu être installé sur les ordinateurs. On se chargeait de le faire en 2005.

On sait très bien les documents en question ont été publiés récemment.

MINE DE RENSEIGNEMENTS

Le portrait et celui des services de garde contiennent une mine de renseignements au sujet de la répartition géographique des places dans toutes les régions du Québec à la gestion des listes d'attente, au bassin de financement et les qualifications du personnel.

Quant aux inspections dans les services de garde, le ministre Tomassi s'était engagé au printemps à rendre publics les conclusions. Ces rapports indiquent les lacunes, par exemple, en matière de sécurité et de santé, observées sur le terrain par les inspecteurs du ministère.

En outre, le service, le ministre s'est engagé à les rendre publics dès le début de l'année. Actuellement, il faut attendre encore à la Loi Cécile à l'Enfance, ou pour obtenir des renseignements sur les garderies familiales.

